

CONDITIONS D'ADMISSION AU BACHELOR - PROFIL MUSIQUES ACTUELLES

CONCOURS D'ADMISSION COMPLÉMENTAIRE BATTERIE : 17 ET 18 JUIN 2024

Les candidat.e.s sont invité.e.s à déposer directement dans le formulaire d'admission un lien vers leur portfolio de 4 fichiers vidéo ou audio (dossier de promotion artistique). Le portfolio doit mettre en valeur la production artistique du/de la candidat.e.

PREMIÈRE ÉPREUVE - EXAMENS ÉCRITS :

Ces épreuves ont pour objectif d'estimer le niveau global du/de la candidat.e et notamment de l'aiguiller, en cas de succès, vers des groupes de niveaux homogènes et cohérents.

Durée : 3h

Lundi 17 juin 2024 - 13h30 à 16h30

Salle 134, site du Flon - Voie du Chariot 23, 1003 Lausanne

- Transcription d'un court fragment musical intégrant : batterie, basse, instruments harmoniques, mélodiques, chant avec paroles : le/la candidat.e réalise le score. Le/la candidat.e est autorisé.e à utiliser un instrument pour réaliser cette épreuve à condition qu'il/elle puisse l'écouter en autonomie au casque, sans déranger les autres candidat.e.s. L'usage d'un ordinateur couplé à un clavier midi ou une carte son pour brancher une guitare par exemple est autorisé à condition qu'il ne soit pas relié au réseau internet et n'utilise pas de logiciel facilitant la transcription (ralentisseur de vitesse, "time shifting", détection des hauteurs, etc.).
- Théorie : questionnaire
- Érudition : 5 morceaux : analyse auditive commentée succincte (pas de partition) de plusieurs extraits musicaux dans la sphère des musiques actuelles. Là-aussi, l'usage d'un ordinateur pour l'écoute des morceaux au casque est autorisé à condition qu'il ne soit pas relié au réseau internet et n'utilise pas de logiciel de reconnaissance de morceaux (comme Shazam).

En termes d'évaluation, aucune épreuve écrite spécifique n'est éliminatoire mais participe à une évaluation globale des compétences du/de la candidat.e. Toutes ces épreuves sont surveillées.

Les candidat.e.s doivent se présenter aux épreuves écrites munie.e.s d'un casque audio et d'un media player (ordinateur portable, tablette, téléphone), qui puisse se connecter à notre réseau WIFI et disposant d'une mémoire suffisante pour le téléchargement d'environ 50Mo.

DEUXIEME ÉPREUVE - PROGRAMME INSTRUMENTAL/VOCAL :

Mardi 18 juin en matinée en salle 124 (1er étage) sur le site du Flon - Voie du Chariot 23, 1003 Lausanne.

- Les candidat.e.s sont invité.e.s à interpréter 2 morceaux qu'ils/elles peuvent interpréter à l'identique de l'original (dénomination de « cover ») ou se réapproprier à leur convenance.
- Les candidat.e.s sont accompagné.e.s par un orchestre professionnel.
- Un kit de batterie rock (Mapex) avec 3 toms, 3 stands de cymbales, hi-hat, ride et une cymbale crash sont mis à disposition. Cymbales et caisse-claire personnelles sont autorisées.
- Liste des 2 morceaux imposés (Ctrl + click pour une écoute sur YouTube) :
 1. [Colors- Black Pumas](#)
 2. [We always come home - Toy Matinee](#)

TROISEME ÉPREUVE – EXAMENS TECHNIQUES ET ORAUX :

Mardi 18 juin en matinée en salle 124 (1er étage) sur le site du Flon - Voie du Chariot 23, 1003 Lausanne.

Durée: 20 minutes par candidat.e

- Déchiffrage instrumental et vocal (5 minutes) : temps de préparation de 10 minutes en autonomie dans une salle spécifique. Le/la candidat.e dispose de la partition et de son instrument. Dans la salle de passage des épreuves, il lui sera demandé de jouer la partition par-dessus un accompagnement/ « playback » intégrant un décompte de 2 mesures. Ce déchiffrage peut contenir de la lecture pure (note, rythme, accord, etc.), des notations spécifiques aux musiques actuelles (grilles, slash, indications stylistiques ou sonores, une courte improvisation) et des indications de forme (D.C., D.S, Coda, etc.).
- Mémorisation/restitution (oralité) (5 minutes) : un court fragment (moins de 30 secondes) de musique est proposé dans la même salle spécifique de préparation que le déchiffrage. Le/la candidat.e dispose comme pour le déchiffrage de 10 minutes de préparation. Il/elle peut l'écouter autant de fois qu'il/elle le souhaite, prendre des notes sur papier vierge ou à musique. À l'issue de la préparation du déchiffrage et de cette mémorisation, il/elle change de salle. Dans la salle de passage des épreuves, il/elle doit restituer avec son instrument et/ou sa voix, le maximum d'éléments musicaux perçus (rythme, mélodie, harmonie, interprétation) soit vraisemblablement : le « groove » batterie, la ligne de basse, la grille harmonique (voire les « voicings »), la mélodie chantée avec les paroles.
- Création/Invention/improvisation (2 minutes) : le/la candidat.e joue sans écoute préalable par-dessus un « playback » instrumental. Il/elle n'est pas obligé.e de jouer tout de suite, il/elle n'est pas obligé.e de jouer tout le temps. Il n'y a pas d'attente particulière : cela peut être thématique, de l'improvisation, de l'accompagnement voire du bruitisme. Sont évaluées les capacités du/de la candidat.e à interagir à l'oreille en temps réel avec pertinence, à propos et goûts artistiques.
- Entretien (10 minutes) : réalisé dans la foulée des épreuves orales, l'entretien vise notamment à revenir sur l'ensemble des prestations afin de les contextualiser et de les mettre en perspectives. Il vise également à mieux connaître le passé du/de la candidat.e : ses attentes, ses aspirations et ambitions à moyen et long terme et son projet d'étude et professionnel.